

Conseil Municipal du 11 décembre 2023

à 18h00

N°ordre 7
N° identifiant 2023-0239

Titre Modification du tableau des emplois

Rapporteur(s) M. Stéphane ALLOUCH
Date de la convocation 04/12/2023

Président de séance Mme Léonore MONCOND'HUY
Secrétaire(s) de séance Théo SAGET

PJ.
Annexe 1 Tableau des emplois permanents
Annexe 2 Tableau des emplois non permanents

Membres en exercice 0
Quorum 27

Présents 0

Absents 0

Mandats 0 Mandants _____ Mandataires _____

Observations L'ordre de passage des délibérations est le suivant : 1, 55 à 56, 2 à 35 et 37 à 54.
La 36 est retirée.

Projet de délibération étudié par:	Commission Démocratie, citoyenneté et fonctionnement institutionnel
------------------------------------	---

Service référent	Direction Générale Adjointe Ressources Mission Appui - Pilotage interne
------------------	--

Vu le Code général des collectivités territoriales (CGCT),
Vu le Code général de la fonction publique,
Vu l'avis du Comité social territorial en date du 24 novembre 2023,

La présente délibération a pour objet de soumettre à votre approbation les modifications du tableau des emplois suivants, dont les crédits budgétaires correspondants sont prévus au Budget Primitif 2023.

Transformation des emplois permanents

Il s'agit d'opérer un ajustement du tableau des emplois de la ville de Poitiers visant à prendre en compte des modifications liées aux besoins des services et à l'évolution des métiers exercés par les agentes et agents. Ceci nécessite l'actualisation du tableau des emplois budgétaires par la mise en concordance entre cadres d'emplois et métiers et/ou par une évolution de la quotité horaire hebdomadaire des emplois budgétaires. Ces modifications sont détaillées dans l'annexe I.

- Direction Musées
Il est proposé la transformation d'un poste de catégorie C ouvert à l'ensemble des grades de la catégorie C à temps complet en un poste de catégorie B ouvert au cadre d'emploi des rédacteurs à temps complet pour mise en concordance entre cadres d'emplois et métiers.
- Direction Développement social – Accès aux droits
Il est proposé la pérennisation de la mission de coordination hospitalité, ville accueillante par la création d'un poste de catégorie A ouvert au cadre d'emploi des attachés à temps complet.
- Gestion centralisée
Il est proposé la transformation de deux postes de catégorie C ouvert à l'ensemble des grades de la catégorie C à temps complet en deux postes de catégorie B ouvert à tous les cadres d'emploi, à temps complet permettant d'assurer une continuité de service de la collectivité.

Suppression des emplois non permanents

- Direction Développement social – Accès aux droits
Il est proposé la suppression d'un poste de catégorie A ouvert à tous les cadres d'emploi à temps complet suite à la création d'un poste permanent.

Après examen de ce dossier, il vous est proposé :

- **d'approuver l'ajustement du tableau des emplois permanents, tels que présentés en annexe, au regard des éléments susvisés**
- **d'autoriser Madame la Maire ou son représentant à recruter des agents contractuels en l'absence de titulaires et à signer le contrat d'engagement. La rémunération sera fixée en accord avec les grilles de la Fonction publique territoriale (FPT)**
- **d'autoriser Madame la Maire ou son représentant à signer tout document à intervenir sur ce sujet.**

Le nombre total d'emplois permanents pour la Ville de Poitiers passera à 974 et le nombre d'emplois non permanents passera à 386 postes.

POUR	0		La Maire,
CONTRE	0		Léonore MONCOND'HUY
Abstention	0		Le Secrétaire,
Ne prend pas part au vote	0		Théo SAGET

RESULTAT DU VOTE

Mise en ligne le			
Date de réception en préfecture		Identifiant de télétransmission	
Nomenclature Préfecture	4.1	Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.	